

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - South Europe Opportunities - Classe I - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0284395125 Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'actions Europe du Sud

Le compartiment recherche une performance supérieure à l'indice composite de rendement net 55% FTSE MIB, 40% IBEX, 5% PSI20, calculé dividendes réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée.

Le compartiment investira à tout moment au moins deux tiers de son actif total en actions d'émetteurs ayant leur siège social en Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) ou exerçant leur activité économique de manière prépondérante dans les pays du sud de l'Europe. La stratégie d'investissement du Compartiment repose sur une gestion discrétionnaire active s'appuyant sur la politique de sélection des titres et une méthode de construction du portefeuille rigoureuse. Les actions sont sélectionnées sur la base d'une analyse fondamentale : processus de création de valeur évalué à l'aide d'indicateurs financiers et extra-financiers, pertinence du modèle financier et qualité du management. Ainsi, la valorisation basée sur une analyse multicritère (PE, EV/EBITDA, rendements des flux de trésorerie disponibles, rendement du dividende, etc.) et permet de déterminer le potentiel de hausse. Finalement, le poids des valeurs sélectionnées en portefeuille dépend du degré de conviction, du potentiel de hausse d'une valeur et de sa liquidité, afin d'obtenir un portefeuille diversifié et liquide. En complément de la stratégie précitée, le Compartiment répond également aux critères d'une gestion Responsable et Durable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise et de la contribution à la transition durable. En ligne avec les principes d'une gestion ISR, les émetteurs sont également sélectionnés en tenant compte de critères ESG qui conduit à exclure 20% au moins des émetteurs de l'univers d'investissement de départ de ne pas investir dans ces émetteurs. Des informations additionnelles sur la stratégie ISR sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

Le compartiment peut investir à tout moment, en respectant les limites suivantes:

- dans des actions émises dans des pays du sud de l'Europe ou dans des instruments financiers dérivés équivalents (tels que des CFD ou des DPS) dans une fourchette comprise entre 75 % et 100 % du total de l'actif,
- dans des actions qui ne sont pas émises dans des pays du sud de l'Europe dans une fourchette comprise entre 0 % et 10 % de son actif net,
- dans des titres de créance, y compris des instruments du marché monétaire si les conditions de marché sont défavorables, dans une fourchette comprise entre 0 % à 25 % de son actif net ,
- dans des parts et/ou des actions d'OPCVM et/ou de FIA à hauteur de 10 % maximum de son actif net.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans toutes devises. Cependant, l'exposition à des devises autres que la devise de référence doit être couverte dans la devise de référence pour limiter le risque de change. De manière plus précise, des contrats à terme et des contrats de change à terme peuvent être utilisés à ces fins.

Les dérivés listés ou les dérivés de gré à gré (autres que des CFD et des DPS) peuvent représenter 40 % au maximum de l'actif net du compartiment, comprenant mais pas exclusivement des contrats à terme, des contrats et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés à des fins de couverture ou d'exposition au risque action, sans recherche de surexposition.

Le compartiment est éligible au PEA (Plan d'épargne en actions français).

Information Benchmark: le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

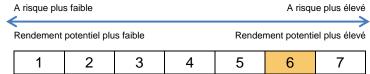
Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	
Frais de sortie	0,00%	

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

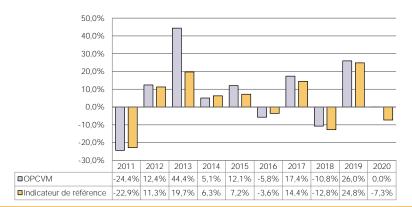
Frais prélevés par le fonds sur une année				
Frais courants		1,11%		

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	0,6	Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice composite calculé dividendes réinvestis : 55 % Footsie MIB ; 40 % IBEX ; 5 % PSI20 avec High Water Mark.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en février 2007.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui a été modifiée le 25 janvier 2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 PARIS / téléphone : +33158625500) et sur son site internet: http://www.dnca-investments.com.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.